

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18/05/2017

Sous la présidence de M. Gérard DELMOTTE, Maire de SEBOURG, le conseil municipal s'est réuni le JEUDI 18 MAI 2017.

Etaient présents : Gérard DELMOTTE - Françoise SUDOUR - Renée HEMON - Freddy SZYMCZAK - Sylvie GUILLEMIN - Dominique BUSSIGNIES - Christiane DENORME - Bruno CELLIER - Anne-Sophie D'ALESSANDRO - Florence LIENARD - Martine BASSEZ - Michel LENNE.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Guillaume CELLIER qui a donné procuration à Bruno CELLIER - Marcel PATOU qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES - Christine DUQUENNE qui a donné procuration à M BASSEZ - Danièle ROBAS qui a donné procuration à R. HEMON - Jean Marie DELMOTTE qui a donné procuration à Gérard DELMOTTE - Benoît GYSELINCK qui a donné procuration à Michel LENNE - André HENRY qui a donné procuration à Freddy SZYMCZAK

Absent:

Secrétaire de séance : Sylvie GUILLEMIN

ORDRE DU JOUR :

- Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de la micro-crèche ;
- Compte de gestion 2016 ;
- Compte administratif 2016 ;
- Affectation des résultats ;
- DM 2 au BP 2017 ;
- Compte de gestion 2016 CLES ;
- Compte administratif 2016 CLES ;
- Affectation des résultats CLES ;
- DM 1 au BP 2017 CLES ;
- Subvention 2017 au club de football 'L'Etoile Sportive Estreux Sebourg' ;
- Convention avec la commune de rombies-et-marchipont pour l'Il O Marmots ;
- Indemnité de gardiennage 2017 pour l'église de Sebourg ;
- Questions diverses.

L'Assemblée n'ayant aucune remarque sur le compte rendu précédent, celui-ci est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX

Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de la micro-crèche

Après réception des offres, la réunion d'une commission MAPA et suite au rapport d'analyse effectué par le maître d'œuvre, l'Assemblée valide et entérine à l'unanimité, les offres ci-dessous énoncées pour les travaux d'aménagement de la micro-crèche intercommunale 10 places :

Lot 1 : vrd/go/démolitions/menuiseries extérieures/étanchéités : HAINAUT CONSTRUCTIONS sise à Saint Amand Les Eaux : marché de base : 48 615 € ht + option 1 : -393.65 € soit au total 48 221.35 € ht

Lot 2 : cloisons – plâtreries – faux plafonds – menuiseries intérieures : EURL TAISNE sise à Gommegnies : offre de base : 40 864.30 € ht – option 2 : - 3 330.00 € ht – option 3 : 6 200 € ht – option 4 : 2 600 € ht – option 5 : 1 500 € ht soit au total : 47 834.30 € ht

Lot 3 : peintures –sols souples – faïences : SAE sise à Bachant : 28 273.87 € ht

Lot 4 : électricité cfo – cfa : SAIREL sise à Ferrière La Grande : 16 335 € ht

Lot 5: cvplb : SAIREL sise à Ferrière La Grande : 34 525 € ht

D'où marché de base : 168 613.71 € ht // base + option 2 = 165 283.17 € ht // base + options 1et2 : 164 889.52 € ht // base + option 1 à 5 : 175 189.52 € ht //

Et autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les marchés et tout autre document se rapportant à ces travaux.

AFFAIRES FINANCIERES

Compte de gestion 2016 et Compte administratif 2016

Sans observations pour le compte de gestion 2016 et tous deux adoptés à l'unanimité (M. Le Maire est sorti au moment du vote) pour :

Investissement : dépenses : 406 002.89 €

Recettes : 871 521.77 €

Soit un excédent de recettes de : 465 518.88 €

Fonctionnement : dépenses : 1 078 024.77 €

Recettes : 1 470 628.55 €

Soit un excédent de recettes de : 392 603.78 €

Affectation des résultats

Avec la reprise des années antérieures : les résultats sont en :

- Investissement : - 787 354.87 € + 465 518.88 € soit un solde de - 321 835.99 € auxquelles sont ajoutés les restes à réaliser pour 115 134 € en dépenses et 65 840 € en recette (ce qui totalisent - 49 294 €) à rajouter au - 321 835.99 € soit un solde de - 371 129.99 €
- Fonctionnement : + 228 614.21 € + 392 603.78 € = + 621 217.99 €

Adopté à l'unanimité

DM 2 au BP 2017

Les virements de crédits suivants sont adoptés à l'unanimité :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapt/art	designation	montant	Chapt/art	designation	montant
001	déficit d'investt	321 835.99	1068	couverture du déficit	371 129.99
2033/20	frais d'insertion	873.00			
2312/041	<i>frais d'insertion</i>	873.00	2033/041	<i>frais d'insertion</i>	873.00
2313/66	travaux de voirie	30 000.00	1641	emprunt	- 214 344.00
2158/21	matériel divers	15 000.00			
2317/77	microcreche	30 500.00			
2313/78	travaux eglise - vitrail	6 000.00	021	virt de la section d'investisst	247 423.00
		405 081.99			405 081.99

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapt/art	designation	montant	Chapt/art	designation	montant
023	virt à la section d'investisst	247 423.00	002	excldt de fonctionnement	250 088.00
60632	fournitures petit équipement	5 000.00	7713	libéralités reçues	2 335.00
		252 423.00			252 423.00

Compte de gestion 2016 CLES et Compte administratif 2016 CLES

Sans observations pour le compte de gestion 2016 CLES et tous deux adoptés à l'unanimité à (M. Le Maire est sorti au moment du vote) :

Fonctionnement : dépenses : 69 071.13 €

Recettes : 68 854.87 €

Soit un excédent de dépenses de : - 216.26 €

Affectation des résultats CLES

Avec la reprise des années antérieures : les résultats sont en :

- Fonctionnement : + 4 997.38 € - 216.26 € = + 4 781.12 €

Adopté à l'unanimité.

DM 1 au BP 2017 CLES

Les virements de crédits suivants adoptés à l'unanimité :

DEPENSES		
art/chap	libellé	total
6042	achat de prestations de services	4 781.12
	total	4 781.12

RECETTES		
art/chap	LIBELLE de l'Opération	montant
002	excédent de fonctionnement	4 781.12
	total	4 781.12

Ligne de trésorerie

Après en avoir discuté avec l'Assemblée, cette dernière décide, à l'unanimité, de solliciter auprès du groupe caisse d'épargne une ligne de trésorerie interactive pour une période de un an, pour un montant de 500 000 € au taux EONIA +0.85 % - 0.356 % au 08/05/2017, les frais de dossier s'élevant à 1 000 €.

Don à l'église de Sebourg

Me Bussignies informe l'Assemblée qu'elle dépose un chèque de 2 335 € sous forme de don pour le compte de l'église de sebourg, via le budget de la commune de Sebourg. Cet argent représente les dons récoltés suite aux dernières volontés de son mari, boulanger de la commune pour la réparation d'un vitrail de la dite église.

SUBVENTIONS

Subvention 2017 au club de football L'Etoile Sportive Estreux Sebourg'

Reporté à une séance ultérieure, faute de renseignements complémentaires.

Indemnité de gardiennage 2017 pour l'église de Sebourg

Après en avoir discuté avec l'Assemblée, cette dernière décide (une voix contre : s guillemin), de verser une indemnité pour le gardiennage de l'église communale Saint DRUON à hauteur de 120.97 €
Crédits prélevés au compte 6554 du BP2017.

DOMANIALITE

Reprise de voirie : Incorporation dans le domaine public communal de la voirie et annexes VRD de la résidence Saint Exupéry (annule et remplace la délibération du 28/03/2017)

Les voiries et réseaux divers de la résidence Saint-Exupéry utilisées depuis des années comme voiries publiques nécessitent leur transfert dans le domaine public communal. En conséquence monsieur le maire propose 1/ de recourir à la procédure de transfert d'office dans le domaine public conformément aux articles L318-3 et R318-10 du code de l'urbanisme et 2/ d'ouvrir l'enquête publique et de désigner le commissaire enquêteur conformément aux dispositions des articles R141-4, R141-5 et R141-7 à R141-9 du Code de la Voirie Routière. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette proposition et d'autoriser monsieur le maire à signer tout document s'y rapportant.